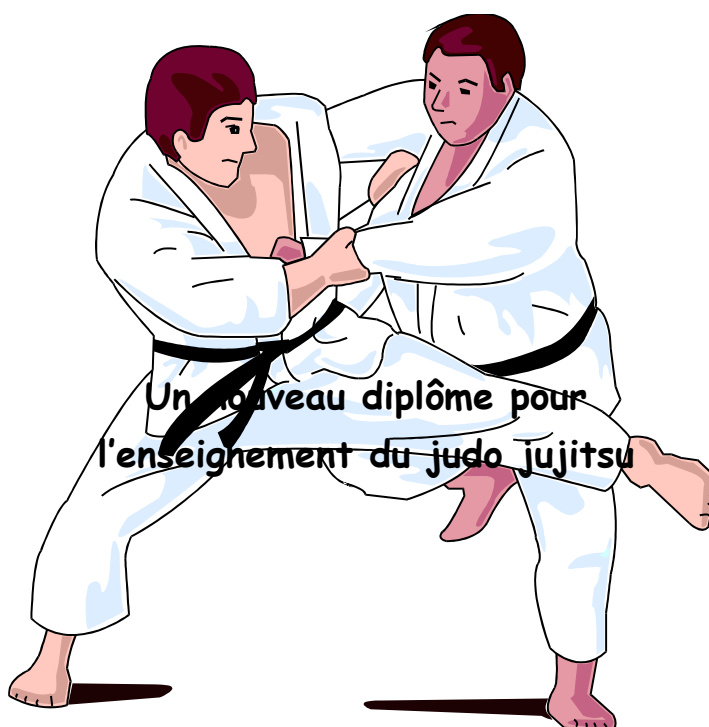


**Le Certificat de Qualification Professionnelle
Assistant Professeur d'Arts Martiaux**



Devenez enseignant de judo jujitsu !



L'IRFEJJ de la ligue Languedoc Roussillon

Les prérogatives

Le titulaire du CQP APAM enseigne le judo et jujitsu à tout public, en autonomie pédagogique sur une base annuelle de 300 heures.

Les plus de cette formation

- **Diplôme professionnel**
- **Rémunération possible**
- **Allègement de formation pour les titulaires du CFEB**
- **Parcours individuel de formation**
- **Suivi individualisé du stagiaire**
- **Formateurs et tuteurs expérimentés**
- **Possibilité de financement au titre de la formation professionnelle**

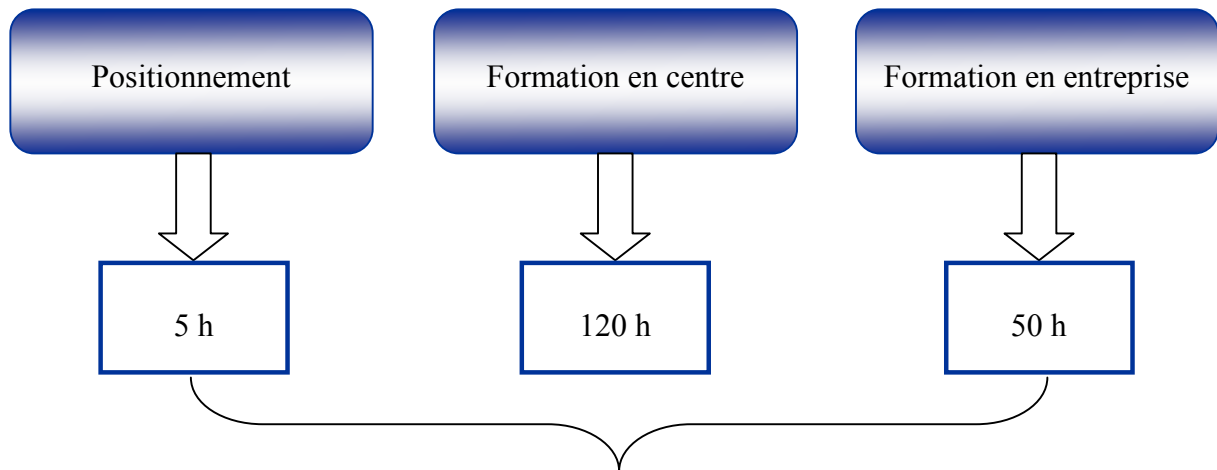




ORGANISATION DE LA FORMATION

Les conditions d'entrée en formation

- Une attestation de formation aux premiers secours (AFPS) ou prévention et secours civique de niveau 1 (PSC1)
- Être 2^e dan
- Avoir 18 ans minimum



Les certifications

Les contenus permettent d'acquérir les compétences professionnelles nécessaires à l'animation des activités judo et jujitsu, certifiées par l'obtention d'Unités de Compétences (UC).

- | | | |
|------|---|--|
| UC 1 | ➔ | Être capable de concevoir un projet d'enseignement |
| UC 2 | ➔ | Être capable de mettre en œuvre un projet d'enseignement |
| UC 3 | ➔ | Être capable de participer au fonctionnement de la structure |



Inscriptions et renseignements :

ligue du Languedoc Roussillon de Judo

12 Parc Club du Millénaire -1025 Avenue Henri Becquerel - 34000 MONTPELLIER

TEL : 04 67 50 17 76 - FAX : 04 67 50 06 93

**COÛT DE LA
FORMATION :
1350€**

Date de début de la formation : 29/10/2011

Date de fin de la formation : 10/04/2012

FINANCEMENT

Vous pouvez retrouver les informations pour obtenir des aides financières ou prises en charge de la formation sur le site internet : www.ffjudo.com rubrique « activités », onglet « formation », puis « IRFEJJ ».

